



Le Prince Philippe, Président d'honneur du Conseil a visité en février 1999 les nouveaux bureaux du CFDD, rue des Aduatiques

CFDD INFO

Le Conseil Fédéral du Développement Durable (CFDD) donne des avis à l'autorité fédérale belge sur la politique fédérale de développement durable. C'est dans ce cadre qu'une attention particulière est portée au respect des engagements internationaux de la Belgique. Depuis sa création en 1997, le Conseil a formulé des avis sur la politique en matière de coopération au développement, sur le clonage des plantes et des animaux, sur la limitation des émissions de gaz à effet de serre, la protection du consommateur, la diversité biologique, les investissements internationaux et les normes de produits. En outre, le CFDD organise des activités qui contribuent à renforcer la base sociale du développement durable. Le Conseil veut ainsi stimuler le débat en mettant sur pied des symposiums. Des experts, des représentants des pouvoirs publics et d'organisations sociales ainsi que le public ont la possibilité d'expliquer leurs points de vue et de dialoguer. Le Conseil met ensuite à profit les résultats de cet échange d'opinion dans la formulation de ses avis. Les membres du Conseil sont des

représentants de divers groupes représentatifs de la société : des organisations actives en matière d'environnement, des organisations de coopération au développement, des organisations de consommateurs, de travailleurs et d'employeurs, des producteurs d'énergie et des scientifiques. Les représentants du gouvernement fédéral, des communautés et des régions ainsi que des conseils compétents pour les questions environnementales et socio-économiques sont membres observateurs. Sensibiliser les organisations et les citoyens au développement durable est également une des tâches essentielles du Conseil. Pour ce faire, la communication et l'information jouent un rôle important. Avec CFDD Info qui sera une publication trimestrielle, le Conseil souhaite vous informer de ses initiatives et de ses publications. CFDD Info vous tiendra au courant entre autres des avis, des activités de forum et des publications du Conseil. Par ce bulletin d'information, le Conseil désire apporter plus largement sa contribution à une meilleure prise de conscience du développement durable.

ENQUÊTE

Développement durable: large soutien de la population belge

Une enquête conjointe de l'ULB et de la KU Leuven sur la perception du développement durable auprès de la population belge a été menée à l'instigation du Conseil Fédéral du Développement Durable. Les résultats montrent que des efforts de sensibilisation et d'information doivent encore être menés et mettent clairement en évidence une forte préoccupation des gens tant pour la dégradation de l'environnement que pour le développement du tiers-monde. Il existe bien au sein de la population une large base sociale pour la prise en compte de ces problèmes et une demande pour que les pouvoirs publics prennent leurs responsabilités

Diminution de la couche d'ozone, effet de serre, pays en guerre, modification du climat, catastrophes écologiques et humanitaires, disparités de niveaux de vie entre riches et pauvres, ... le quotidien de chacun se peuple de toutes ces questions préoccupantes. Face à ces constats, une vision globale de tous ces problèmes semble aujourd'hui nécessaire pour assumer notre avenir de façon plus responsable : ce que d'aucuns appellent le développement durable. Cette façon de concevoir le monde de manière plus intégrée, prenant en compte les rapports entre tous les habitants de la planète et les générations qui s'y succèdent est encore assez récente et si les premières mesures commencent à être prises dans cette direction sur plusieurs

terrains, il est bon de connaître plus précisément l'état de l'opinion publique sur cette idée. C'est pour ce faire que le Conseil Fédéral du Développement Durable a décidé de confier une enquête conjointement à l'ULB et à la KU Leuven afin de mieux comprendre la perception qu'ont les Belges de ces problèmes, quelles sont leurs attentes, leurs craintes, ce qu'ils sont prêts à faire. L'enquête a été menée à l'aide d'interviews téléphoniques approfondies. 456 entretiens ont été retenus pour l'analyse. La marge d'erreur maximale est de 4.5%.

Une population préoccupée
Des questions ont été posées concernant à la fois l'environnement et le tiers-monde. L'écrasante majorité de la population (88%) se dit "plutôt" ou "fort" préoccupée par la question environnementale. Ceci est sans doute à mettre en relation avec le fait que presque deux tiers de la population se dit suffisamment informée de celle-ci : l'affaiblissement de la couche d'ozone, les gaz à effet de serre et dans une moindre mesure le développement durable et la biodiversité sont des termes qui sont devenus familiers. D'autre part, 73% des gens se disent "plutôt" ou "fort" intéressés par les problèmes des pays du tiers-monde. Ici, la proportion de personnes s'estimant bien ou très bien au courant est de 59%. Si 44% estiment que la situation de l'environnement s'est améliorée en Belgique pendant les dix dernières années, 35% pensent qu'elle s'y est aggravée. La proportion des gens qui estiment que la situation s'est détériorée au niveau mondial monte quant à elle à 61%. La perception de la dégradation de l'environnement est d'autant plus

aiguë que l'on s'éloigne de son cadre familial : si 68% des personnes interrogées estiment que la qualité de l'environnement au niveau de leur commune est bonne, voire très bonne, ils ne sont plus que 45% à penser la même chose pour leur région ou la Belgique, 35% pour l'Europe et 14% pour le monde. 86% des gens pensent donc que la situation de l'environnement est mauvaise au niveau mondial. Ce pessimisme est à lier à la perception négative de l'avenir des pays du tiers-monde : presque 70% des gens estiment que ceux-ci ne pourront atteindre dans le futur notre niveau de richesse. Plus grave, 75% sont d'avis que la pauvreté ne va pas y diminuer.

Quelles solutions envisager ?

Alors que presque 40% des gens estiment que la responsabilité quant à la situation actuelle de l'environnement est le fait de chacun, les entreprises et les pouvoirs publics sont cités par respectivement 45 et 32% des gens. Le trafic et l'agriculture ne sont cités que par 11 et 5% des personnes interrogées.

Une majorité des personnes interrogées veut concilier à la fois la protection de l'environnement et le développement économique : 84% des gens pensent que la problématique environnementale doit être résolue en tenant compte des conséquences économiques et 88% que la croissance économique ne peut être maintenue au détriment de l'environnement.

Quant aux conséquences éventuellement négatives sur l'économie et le niveau de vie qu'une politique environnementale pourrait avoir, les avis sont plus partagés : 33% des personnes craignent une augmentation du chômage et environ 45% une diminution du niveau de vie et de la croissance économique. Parallèlement, une augmentation du niveau de vie des pays du tiers-monde devrait provoquer une diminution du nôtre pour 43% des gens, un maintien ou une augmentation pour respectivement 37% et 15%.

La question se posait de savoir ce que les gens font ou sont prêts à faire dans leur vie quotidienne pour améliorer la situation. Trier ses déchets, économiser l'eau, acheter des produits plus respectueux de l'environnement et bannir les produits qui ne le sont pas recueillent la majorité des suffrages (de 90 à 98% des gens le font déjà ou se déclarent prêts à le faire). Il y a cependant 23% des personnes qui ne se déclarent pas

prêtes à diminuer leur utilisation de la voiture, alors que 41% le font déjà et que 29% se déclarent disposées à la faire. Il est aussi remarquable que 72% des personnes interrogées disent être prêtes à payer leur électricité 10% plus cher si celle-ci venait à être produite par des sources d'énergie éolienne ou solaire. Il semble donc bien exister une large base sociale favorable aux changements nécessaires à une gestion plus durable de l'environnement.

Pour ce qui est de l'avis des gens sur l'aide au tiers-monde, si seulement 28% des gens estiment que l'aide financière qui est fournie à leurs gouvernements est efficace, deux personnes interrogées sur trois estiment qu'il faut alléger ou annuler la dette de ces pays et la même proportion est prête à payer plus cher ses produits et matières premières. Plus de 90% des personnes soutiennent l'aide médicale et l'amélioration de l'éducation comme facteurs de développement. 84% envisagent des programmes de limitation de naissances dans le tiers-monde. Dans les actions quotidiennes, plus des trois quarts des personnes interrogées déclarent avoir fait l'année passée des dons d'argent ou de vêtements, de médicaments ou d'aliments. Près de 60% des gens disent qu'il leur arrive d'acheter des produits dans des magasins qui veulent favoriser un commerce équitable ; d'autres actions en faveur du tiers-monde comme la campagne «vêtements propres »

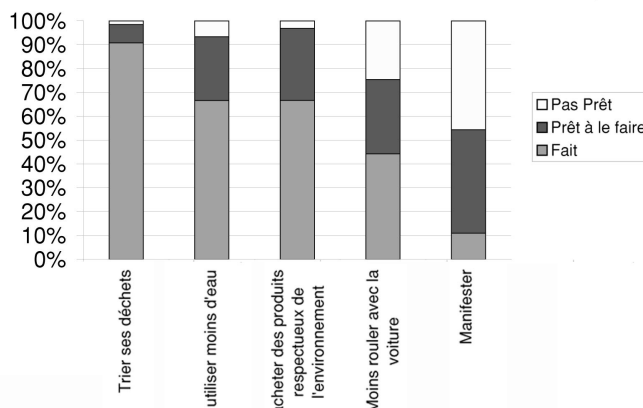
L'opinion attend des pouvoirs publics une meilleure prise en compte des problèmes liés au développement durable.

recueillent presque 40% d'adhésion active. Les actes qui supposent un engagement plus actif comme l'adoption financière d'un enfant du tiers-monde ou le volontariat dans une association sont le fait de 10% des personnes interrogées.

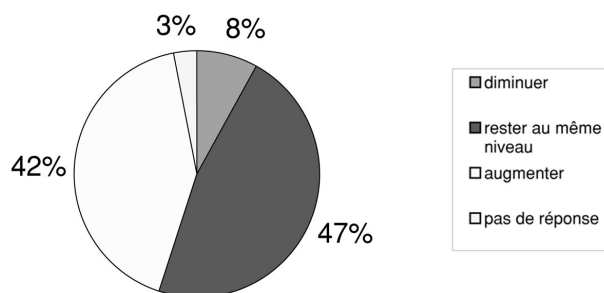
Les pouvoirs publics interpellés

Le public semble très sévère dans son évaluation de la politique menée par les autorités en matière d'environnement : 68% des gens estiment que l'action des pouvoirs publics est insuffisante en matière d'environnement. Une comparaison avec d'autres pays européens montre que ces chiffres ne sont guère meilleurs ailleurs : la politique environnementale est mal

A quoi les Belges sont-ils prêts pour résoudre les problèmes d'environnement



Les Belges pensent que l'aide au développement doit...



perçue et jugée inefficace, alors que ce sont les pouvoirs publics qui sont cités en deuxième place (par 26% des gens) après le mouvement vert (par 30%) comme étant les instances en lesquelles ils ont le plus confiance pour résoudre la problématique environnementale.

Pour ce qui relève des problèmes de développement, les personnes interrogées attendent également beaucoup des pouvoirs publics et leur opinion est par ailleurs ici aussi fort critique: alors que seulement 16% des gens pensent que l'argent de la coopération est bien utilisé, il n'y en a que 8% pour demander une diminution de cette aide ; 42% en demandent même l'augmentation. Il apparaît que la communication des pouvoirs publics est largement déficiente : une forte majorité des répondants a en effet une très mauvaise connaissance du niveau d'aide réel de notre pays et bien souvent le surestime.

Il est évident que la dégradation de l'environnement et la situation du tiers-monde préoccupent une large majorité de la population et s'il y a certes des craintes pour l'avenir, une partie importante des gens entrevoit des possibilités d'améliorations et applique déjà dans sa vie quotidienne des changements de comportement ou

d'attitude. Néanmoins, si ces chiffres sont élevés et montrent une réelle préoccupation, les personnes interrogées éprouvent des difficultés à envisager une vision intégrée et plus globale de ces problématiques par ailleurs complexes. Presque la moitié des gens déclare avoir déjà entendu parler du concept de développement durable. Mais alors qu'il semble clair pour la plupart d'entre eux que le développement durable concerne l'environnement et recouvre une vision à long terme, le développement des pays du tiers-monde est très rarement englobé dans ce concept. Il y a donc sans aucun doute tout un travail de sensibilisation et d'information à mener à tous les niveaux, surtout quand on examine les chiffres d'évaluation et de connaissance de la politique des pouvoirs publics. Ce travail nécessaire sera fécond car il est à mener auprès d'une opinion majoritairement concernée et responsable qui attend des pouvoirs publics une meilleure prise en compte des problèmes liés au développement durable.

L'amorce d'un dialogue avec les autorités

Depuis sa création en 1997, le Conseil a formulé des avis sur la politique en matière de coopération au développement, sur le clonage des plantes et des animaux, sur la limitation des émissions de gaz à effet de serre, la protection du consommateur, la diversité biologique, les investissements internationaux et les normes de produits. Une question importante est de savoir dans quelle mesure les autorités tiennent compte de ces avis.

Le CFDD a été constitué par la loi du 5 mai 1997 qui régit la coordination de la politique fédérale en matière de développement durable. Cette loi fixe entre autres les missions du Conseil. En tête de ces missions se trouve la fonction d'avis sur la politique fédérale en matière de développement durable. Selon l'article 11 (sixième alinéa) de la loi, le gouvernement doit indiquer les motifs pour lesquels il est éventuellement dérogé à l'avis du Conseil. Cette disposition est très importante pour le CFDD.

LES GROUPES DE TRAVAIL

Six groupes de travail permanents préparent les avis du Conseil Fédéral du Développement Durable (CFDD). Les groupes de travail sont : Biodiversité et forêts, Energie et climat, Plan fédéral, Relations internationales, Aspects socio-économiques du développement durable et Recherche scientifique et développement durable. Les groupes de travail sont aussi investis d'une fonction de forum. En vue de favoriser le débat en matière de développement durable, ils organisent, par exemple, des symposiums.

■ Le groupe de travail Biodiversité et forêts traite, en 1999, de l'agriculture et de la biodiversité.

■ Le groupe de travail Energie et climat élabore pour le moment un avis sur la fiscalité en tant qu'instrument de la politique climatique. Il prépare aussi un avis au sujet du rôle des mécanismes de flexibilité dans le cadre de la mise en œuvre du Protocole de Kyoto.

■ En vue du premier plan fédéral de développement durable, le groupe de travail Plan fédéral élabore un avis sur le premier rapport fédéral. Ce rapport est rédigé par le Bureau Fédéral du Plan.

■ Le groupe de travail Relations internationales organisera un

symposium sur le thème de la coopération au développement et de l'environnement, au cours de l'automne 1999. Sur cette base, le groupe de travail élaborera ultérieurement un avis sur ce thème.

■ La consommation et la production durables constituent des thèmes fondamentaux pour le groupe de travail Aspects socio-économiques du développement durable. Le groupe de travail prépare un symposium sur le thème du triangle éco-efficacité, travail et fiscalité. Un sous-groupe «normes de produits» prépare un avis en relation avec la loi sur les normes de produits en vue de promouvoir des modèles de consommation et de production durables et d'assurer la protection de l'environnement et de la santé publique.

■ Le groupe de travail Recherche scientifique et développement durable organisera un séminaire sur les lacunes de la recherche scientifique en matière de développement durable et sur les relations entre les chercheurs et la société. Les résultats seront présentés en novembre 1999, au cours de la semaine de développement durable organisée par le département fédéral de la Politique scientifique.

Le Conseil a examiné en son assemblée générale du 20 avril 1999 dans quelle mesure les autorités avaient tenu compte de ses avis jusqu'à présent. Les représentants des Secrétaires d'Etat à l'Environnement et à la Coopération au Développement ainsi que du Ministre de la Politique scientifique ont donné chacun un exposé de la situation en ce qui concerne leur département.

Lors de la préparation des avis, le Conseil a déjà collaboré étroitement avec ses trois départements de tutelle. Des fonctionnaires de ces départements ont été invités comme experts par les groupes de travail qui préparent les avis. Cette collaboration fut autant pour le Conseil que pour les fonctionnaires concernés une expérience enrichissante.

En général, l'autorité attache une grande importance aux avis du Conseil. Par exemple, les textes de politique générale pour la Coopération au Développement tiennent compte d'une série de remarques exprimées dans les avis. Néanmoins, le plus important est de savoir si les textes incitent à des changements concrets sur le terrain, tant de la politique que des comportements. Pour émettre une opinion valable à ce sujet, il est encore trop tôt et trop peu d'infor-

mations sont déjà disponibles. Le département de la Politique scientifique a apprécié les avis sur le clonage des plantes et des animaux ainsi que sur la biodiversité. Il tient compte désormais de ces avis pour l'élaboration de ses programmes de recherche.

Le Secrétaire d'Etat à l'Environnement a demandé quant à lui un avis sur la mise en œuvre du Protocole de Kyoto en Belgique en ce qui concerne la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le Conseil a formulé à ce sujet un avis détaillé. Néanmoins, il semble qu'une série de problèmes pratiques se posent pour la ratification du Protocole. En outre, il semble bien également -comme l'avait souligné le Conseil- que l'actuel programme CO₂ soit insuffisant. Les suggestions du Conseil devront être mieux prises en compte lors de la définition d'un nouveau programme politique. L'autorité semble clairement prête à dialoguer avec le Conseil et le gouvernement tient compte de ses avis. Si les pouvoirs publics sont prêts à entamer le dialogue avec le Conseil et si le gouvernement tient effectivement compte de ses avis, ce n'est qu'un premier pas. Il reste encore du chemin à parcourir avant de mettre en œuvre une politique favorable au développement durable.

FORUMS

Symposium du 29 septembre Politique de produits intégrée pour une consommation et une production durables

Un rapport récent des Nations Unies vient d'attirer l'attention sur le caractère peu durable des modes de consommation et de production actuellement pratiqués dans les pays industrialisés. Les modèles de consommation et de production sont des thèmes importants analysés par le CFDD. C'est à ce propos que le Conseil organisera une journée d'étude sur la politique de production intégrée comme stratégie pour une production et une consommation durables. Des représentants d'organisations de la société et des scientifiques pourront y discuter de propositions politiques concrètes. La journée de travail commencera avec la présentation de trois projets. Un premier orateur exposera en quoi un mode de consommation qui respecte l'environnement

et la justice sociale peut être un projet de société qui attache de l'importance au triangle éco-efficacité, travail et éco-fiscalité. Dans un deuxième temps, la politique fédérale actuelle sera analysée et les propositions de l'Union européenne pour une politique de production intégrée seront présentées. Il y aura ensuite trois tables rondes. On discutera lors de la première du partage de responsabilités entre les autorités, les entreprises et les organisations sociales. La deuxième verra un débat sur le rôle des producteurs et des consommateurs. La troisième traitera de l'intégration institutionnelle et de la cohérence politique, d'une part entre les différents départements fédéraux concernés et d'autre part entre les niveaux fédéral, régional et européen. Cette journée d'études se déroulera dans l'auditorium du musée du Cinquantenaire à Bruxelles le mercredi 29 septembre. Un dépliant d'information sera disponible au secrétariat du CFDD au début du mois de septembre. Vous pourrez également trouver des informations sur notre site web.

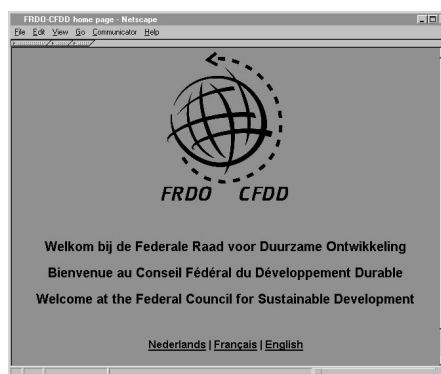
Séminaire du 14 octobre Recherche scientifique et acteurs sociaux

La recherche scientifique peut apporter une importante contribution au développement durable. Ceci demande cependant une réorientation de la politique scientifique actuellement menée. Il doit être mieux tenu compte des points formulés par les différents groupements représentatifs de la société dans l'établissement des agendas de recherche. La communication entre ces groupes et les scientifiques peut elle-même être améliorée. Ce n'est pas seulement aux scientifiques et aux groupes sociaux de modifier leur comportement, cela doit aussi être le cas des pouvoirs publics. Ceux-ci disposent en effet de budgets importants et sont souvent les commanditaires des recherches. Le CFDD organisera le jeudi 14 octobre 1999 une après-midi d'étude avec les représentants du monde scientifique, des pouvoirs publics et d'organisations sociales. Les organisations qui

s'occupent de l'environnement, celles qui soutiennent la coopération avec le Tiers Monde, les syndicats, les organisations d'employeurs et de consommateurs échangeront leurs visions sur les lacunes de la recherche scientifique en matière de développement durable. Ils formuleront aussi des solutions pour améliorer le dialogue avec les scientifiques. Les scientifiques qui actuellement mènent des recherches sur la communication entre le monde scientifique et les groupes sociaux présenteront leurs résultats. Un représentant du département fédéral de la Politique scientifique (SSTC) expliquera la politique actuelle en la matière ainsi que les perspectives pour l'avenir. Chaque fois, un temps suffisant sera réservé aux questions et aux échanges d'opinions.

Cette après-midi d'études aura lieu à l'auditorium du musée du Cinquantenaire à Bruxelles le jeudi 14 octobre 1999. Un dépliant d'informations sera disponible au secrétariat au début du mois de septembre. Des informations seront également disponibles sur le site web.

Visitez <http://www.belspo.be/frdocfdd/>



C'est au mois d'avril que le CFDD a mis sur Internet son nouveau site web.

Toutes les informations y sont disponibles en Néerlandais et en Français et dans une mesure provisoirement plus limitée en Anglais. La page de présentation permet au visiteur de faire son choix. Les pages sont définies sous quatre rubriques.

La première rubrique contient des informations de base sur le Conseil : une présentation générale, la liste des membres, une

vision générale des groupes de travail, la loi du cinq mai 1997 concernant la coordination de la politique fédérale de développement durable et enfin le règlement d'ordre intérieur. Les publications du Conseil constituent la deuxième rubrique. Jusqu'à présent, cette rubrique recouvre essentielle-

ment les avis, mais il s'y trouve aussi les rapports des conférences organisées par le Conseil et des articles du bulletin d'information CFDD Info. On trouve ensuite l'agenda reprenant les réunions pour les membres ainsi que les annonces d'événements et de réunions en rapport avec le développement durable. Enfin, dans la bibliothèque électronique, vous trouverez des informations de base sur le développement durable ainsi que des adresses Internet intéressantes.

Le Conseil a choisi consciemment une structure claire, une présentation sobre et une technologie simple (HTML 3.2). Ceci garantit l'accessibilité du site sur lequel se trouvent en effet des textes assez longs. Dans les prochains mois, le Conseil retravaillera le contenu et la forme du site.

PUBLICATIONS DU CFDD

Avis

Les publications les plus importantes du Conseil Fédéral du Développement Durable (CFDD) sont les avis que le Conseil émet à la demande de l'autorité fédérale belge ou de sa propre initiative. Depuis sa création en 1997, jusqu'en avril 1999, le Conseil a formulé onze avis.

Avis 1999

- Avis concernant le projet d'AR modifiant l'AR du 5 octobre 1998 limitant la mise sur le marché et l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses (20 avril 1999)
- Avis sur le projet d'AR portant fixation de normes de produits pour les emballages (23 février 1999)
- Avis concernant un accord multilatéral sur l'investissement (23 février 1999)
- Avis sur la mise en œuvre en Belgique de la Convention sur la diversité biologique (23 février 1999)

Avis 1998

- Avis concernant les Directives pour la protection des consommateurs de la Commission on Sustainable Development (4 décembre 1998)
- Avis sur la mise en œuvre en Belgique du Protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (28 septembre 1998)
- Avis sur la note sectorielle «Infrastructure» de l'AGCD (29 mai 1998)
- Avis sur l'influence du clonage des plantes et des animaux sur la biodiversité et le développement durable (26 mars 1998)
- Avis concernant la note sectorielle de l'AGCD sur l'agriculture et la sécurité alimentaire (30 janvier 1998)

Avis 1997

- Avis concernant «Annoncer la couleur. Plan d'avenir pour la coopération belge au développement» (8 octobre 1997)
- Avis sur le soutien du département Coopération au

Développement à la recherche agricole internationale, dans le cadre du «Consultative Group on International Agricultural Research» (8 octobre 1997)

Autres publications

Le Conseil publie aussi les actes des symposiums qu'il organise.

- «Le Protocole de Kyoto : contrainte ou opportunité ?», symposium sur le défi des changements climatiques (19 mai 1998).
- «Le clonage et son influence sur la biodiversité et le développement durable» (4 février 1998). Un rapport bref et quelques introductions sont disponibles sur demande au secrétariat. Ces publications peuvent être demandées au secrétariat du CFDD. Vous pouvez aussi les consulter sur le site web.



CFDD

Conseil Fédéral du Développement Durable
71-73 Rue des Aduatiques
B-1040 Bruxelles
Tél. +32 (0)2 743 31 50
Fax +32 (0)2 743 31 59
E-mail: frdo.cfdd@skynet.be
<http://www.belspo.be/frdocfdd/>

Le CFDD donne des avis à l'autorité fédérale sur la politique de développement durable. Le Conseil organise aussi des activités destinées à renforcer la base sociale du développement durable.

Imprimé sur papier recyclé sans chlore.
Editeur responsable: Catherine Mertens